



Plan de situation 1:1000



Photo de maquette au 1:500

MICHELLE

À la jonction des tissus de Renens

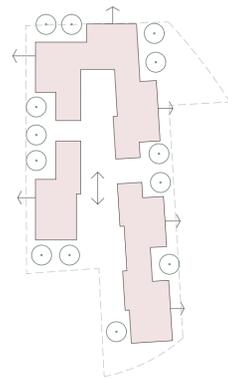
La situation particulière de l'îlot de la Savonnerie est au centre de la réflexion du projet. L'évolution de Renens au cours de l'histoire a fait naître différents tissus urbains, et l'îlot de la Savonnerie à la spécificité d'être à la jonction de ceux-ci. À l'est, il finit le tissu de la ville historique, composée en son centre d'une juxtaposition de villas urbaines créant une urbanité forte à l'échelle humaine; au Nord-Est, l'îlot fait face à des barres de logement modernes et contemporaines, disposées librement; et au Sud-Est, l'îlot est lié à un tissu de villas très végétalisées.

Pour créer un dialogue au cœur de la ville, le projet cherche à réconcilier ces différents tissus. L'articulation des volumes du projet permet de proposer des façades à l'échelle des villas urbaines environnantes, tout en respectant les règles de l'ordre contigu, et ainsi donner une réelle qualité aux rues longeant l'îlot. Le projet adopte alors une forme hybride liant les qualités des différents tissus présents à Renens, de la barre à la villa urbaine.

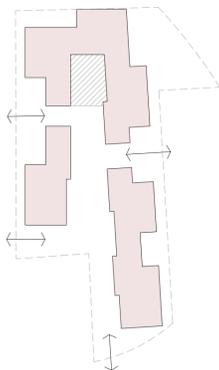
Générosité de la rue publique

Les éléments environnants existants sont valorisés et le projet leur donne ainsi de nouvelles qualités. Il profite de la connexion forte entre la place du marché, la rue et le parc de la Savonnerie, pour faciliter une circulation piétonne.

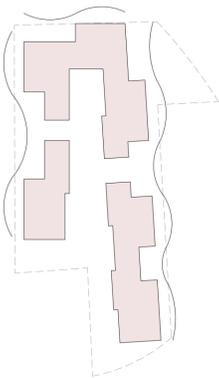
Le projet propose donc de traiter avec soin sa relation avec les différentes rues qui le bordent pour leur donner les qualités essentielles à la vie de quartier. Pour ce faire, le projet étend la zone piétonne du centre grâce à la mise en place de bornes permettant de libérer l'espace piéton. L'espace public de la rue et du parc de la Savonnerie se voit alors dynamisé, au lieu de se cantonner à une seule place démesurée. Le projet propose une variété et une richesse d'espaces publics.



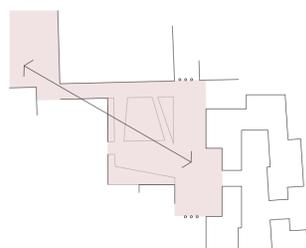
Offrir des façades sur rue à une échelle de villas urbaines et rythmer la rue par des dilations végétalisées



Accès à la cour semi-publique et définition de la cour destinée aux associations



Dilations de l'espace public de la rue permettant de l'ouvrir à la vie de quartier



Lien diagonal entre les différents espaces publics existants, créant un parcours totalement piéton grâce à des bornes de circulation



Vue de la rue de la Savonnerie

Dynamisme et végétalisation

Dans le but de mettre en œuvre les qualités recherchées pour cette vie de quartier, la volumétrie du projet crée des élargissements des rues. Ces dilations représentent une réinterprétation des interstices déjà présents à Renens, en proposant des espaces végétalisés ouverts à tous, et ornés de grands arbres majeurs qui rythment la rue. Les différents volumes articulés de manière organique, en réponse au contexte et en relation avec la végétation, offrent des ouvertures sur une rue devenue généreuse tout en restant à une échelle adéquate. Ces dilations de la rue apportent du dynamisme et permettent également de créer des seuils entre l'espace public et l'entrée des logements.

En plus de l'espace public fort créé avec le parc de la Savonnerie, deux places publiques supplémentaires sont proposées. En interaction avec l'avenue du 14-avril et la rue de l'Avenir, elles permettent au projet de s'ancrer aux différentes rues. D'une part, la place en lien avec l'avenue du 14-avril est utilisée par les associations et sert de vitrine pour celles-ci, et d'autre part, la place orientée sud vers la rue de l'Avenir, sert de terrasse au café et est définie par la façade du bâtiment existant.

Intériorité semi-publique

En laissant sa cour intérieure aérée par divers accès, le projet propose un espace semi-public calme, auquel on accède depuis la rue en traversant une séquence spatiale végétalisée. Cette espace propose un dégagement important pour créer une rue intérieure unitaire. Il est ponctué de zones vertes, ainsi que de bacs proposant des potagers, disponibles à tous. Cette diversité des espaces fait écho à une richesse déjà présente à Renens, comme l'illustre le chemin arrière parallèle à la rue Neuve.

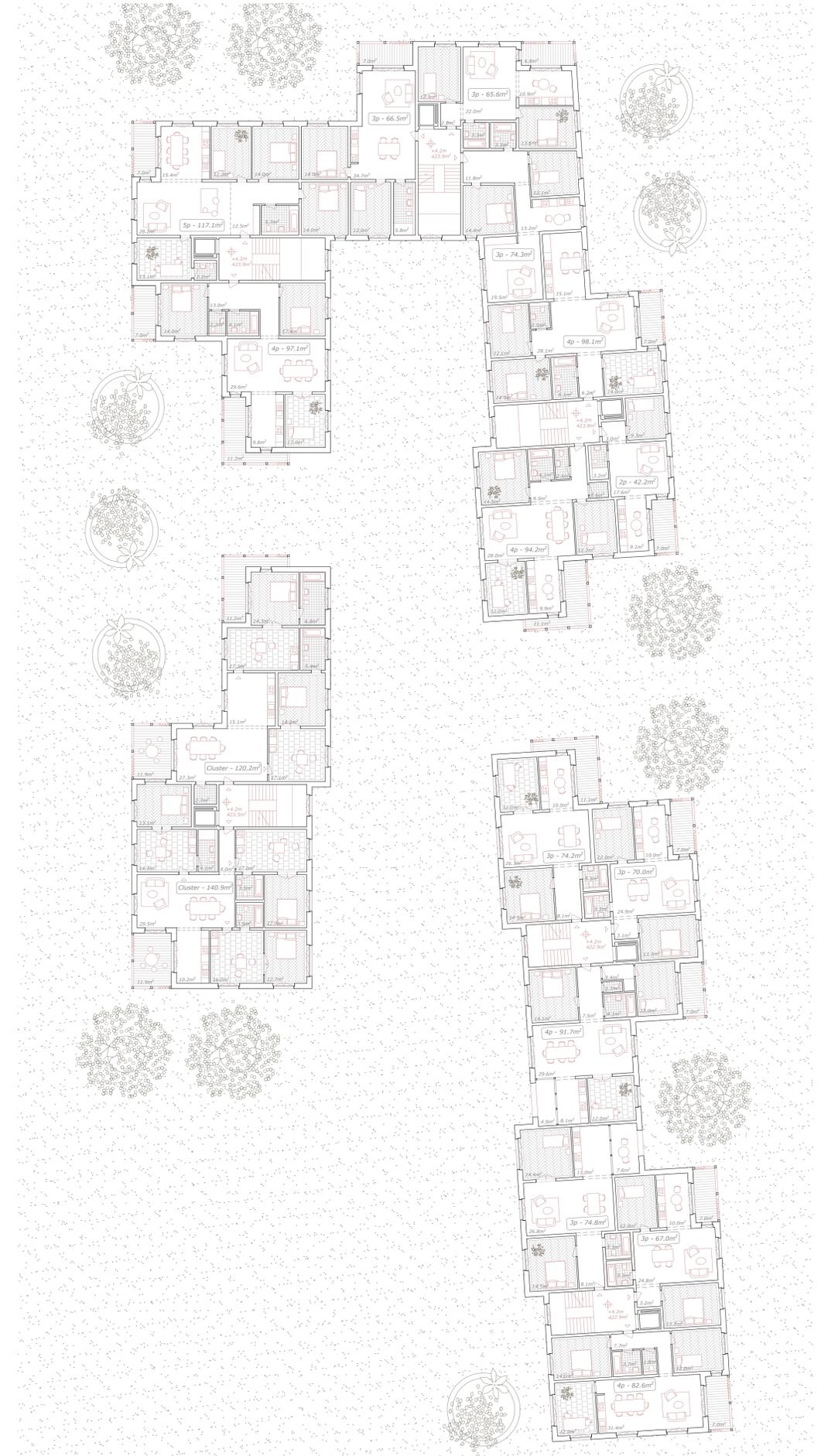
La cour intérieure est végétalisée et propose une terrasse minérale destinée aux différentes activités extérieures des associations, qui devient le véritable cœur fédérant les différents programmes associatifs.



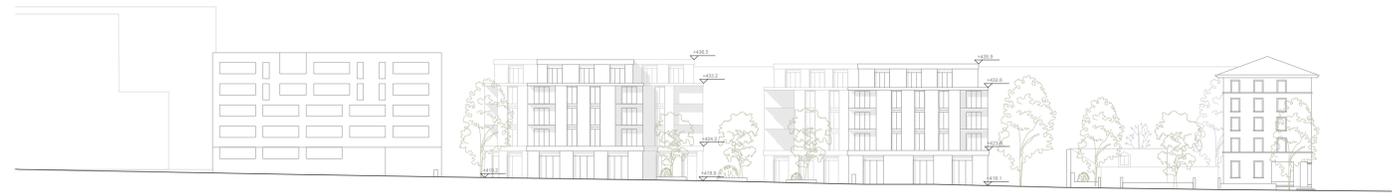
Plan masse 1:500



Plan du rez-de-chaussée 1:200



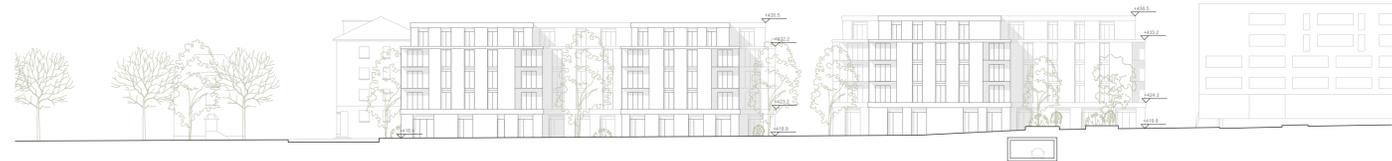
Plan type logement 1:200



Elevation AA 1:500



Elevation BB 1:500



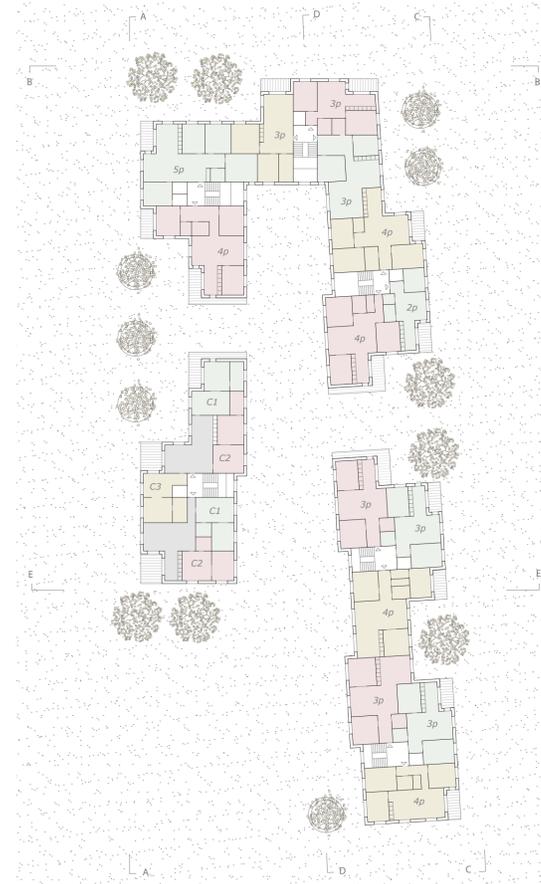
Elevation CC 1:500



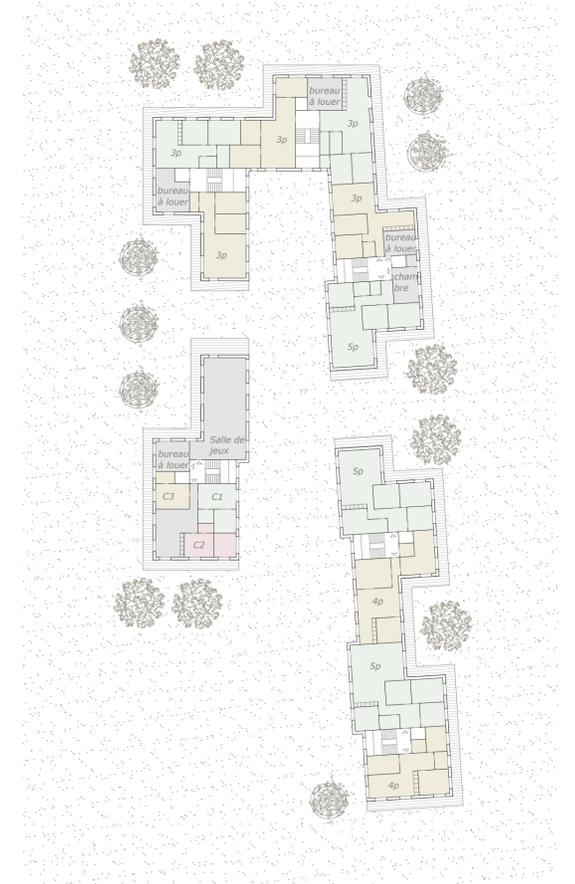
Coupe DD 1:500



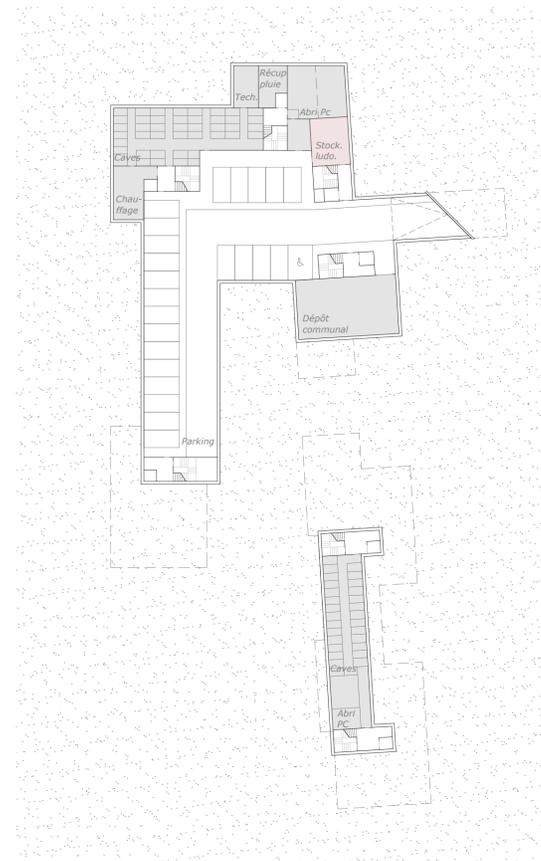
Coupe EE 1:500



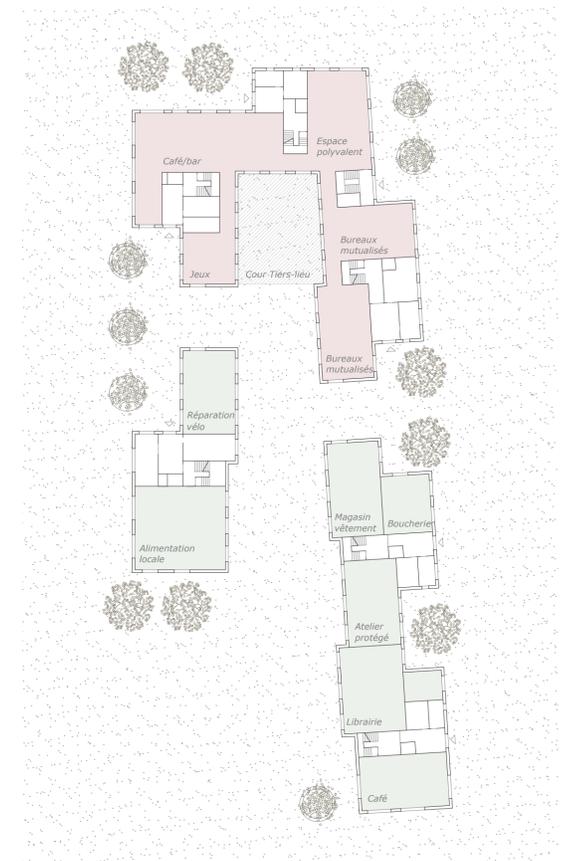
Plan R+1, R+2, R+3 1:500



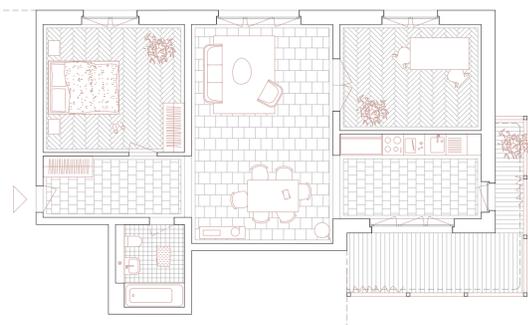
Plan R+4 1:500



Plan Sous-sol 1:500

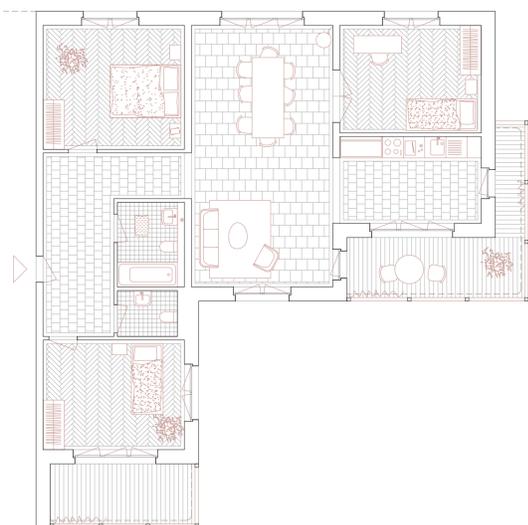


Plan Rez-de-chaussée 1:500



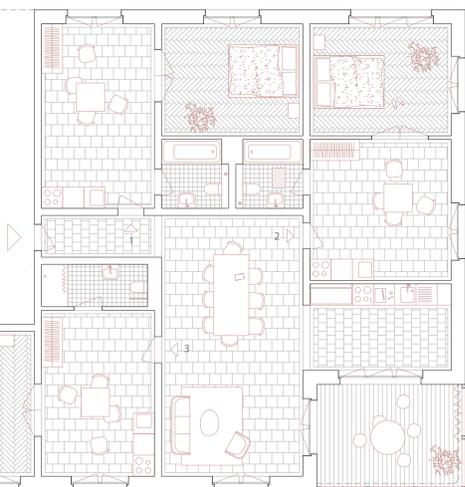
Appartement 3 pièces - 71.2m²

Séjour - 24.7m² Chambre 1 - 14.0m²
 Cuisine - 9.8m² Pièce modulable - 12.0m²
 Hall d'entrée - 7.3m² Loggia - 11.2m²
 Sdb - 4.0m²



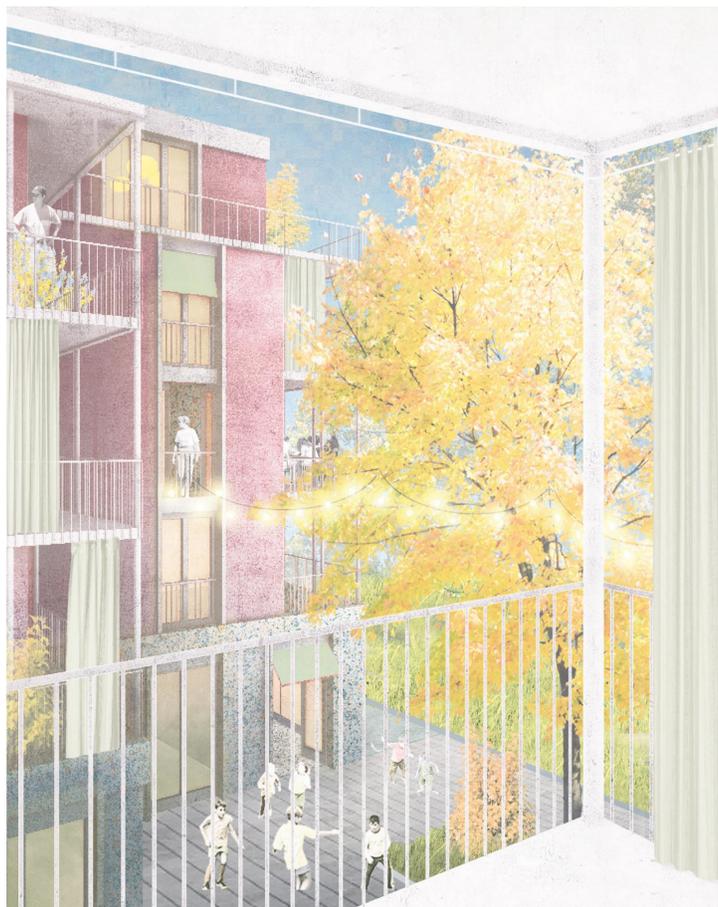
Appartement 4 pièces - 97.1m²

Séjour - 29.6m² Pièce modulable - 12.0m²
 Cuisine - 9.8m² Sdb - 4.1m²
 Hall d'entrée - 13.0m² W.C. - 2.2m²
 Chambre 1 - 14.0m² Loggia - 11.2m²
 Chambre 2 - 12.4m² Loggia chambre - 7.0m²



Cluster - 3 suites - 140.6 m²

Espace commun - 43.7m ²	Suite 1 - 33.0m ²	Suite 2 - 32.2m ²	Suite 3 - 31.7m ²
Lieu de vie - 29.5m ²	Séjour - 16.7m ²	Séjour - 16.0m ²	Séjour - 15.0m ²
Cuisine - 10.2m ²	Chambre - 12.7m ²	Chambre - 12.6m ²	Chambre - 13.1m ²
Hall d'entrée - 4.0m ²	Sdb - 3.6m ²	Sdb - 3.6m ²	Sdb - 3.6m ²
Loggia - 11.9m ²			



Vue depuis loggia, côté nouvelle rue de l'Avenir

Lieu de vie

Le système se compose d'appartements qui naissent par le glissement de pièces, permettant beaucoup de flexibilité. Il amène à éviter les distributions et donne de la générosité aux espaces communs. De plus, la volumétrie du bâtiment permet la mise en place de typologies valorisant les situations d'angle. Les espaces communs sont toujours composés d'un séjour ainsi que d'une cuisine détachée, ce qui participe au sentiment de générosité spatiale. De plus, pour répondre à la nécessité de flexibilité du logement, le projet propose des pièces modulables, ouvertes sur le séjour par une double porte pouvant servir de chambre, de bureau, de petit atelier, ou même d'un agrandissement du séjour. Ces pièces inscrivent le logement dans le parcours de vie et dans l'évolution des besoins de chacun. Les loggias spacieuses permettent de profiter de l'ouverture dans l'angle et de la végétation des dilatations.

Espaces communs

Les appartements disposés en clusters permettent de vivre son intimité, grâce aux équipements individuels, tout en profitant des vastes espaces collectifs. Ils se destinent aussi bien à des jeunes que des personnes âgées à la recherche de compagnie et d'aide mutuelle. Les bureaux à louer, salles de jeux communes et buanderies sont des éléments qui facilitent les interactions entre les habitants et qui peuvent être approprié par tous. Les buanderies sont au rez-de-chaussée et s'ouvrent sur les dilatations afin de créer des interactions sociales et ouvrir les habitants vers la rue.



Diversité des couleurs des façades en crépi sur la rue Neuve



Aménagement urbain, ouvert à tous

Une attention particulière a été portée aux seuils, depuis l'espace public jusqu'à son appartement. Toutes les cages d'escaliers sont généreuses et bénéficient de la lumière naturelle ainsi que des triple hauteur pour lier tout le bâtiment en une unité. Des espaces partagés sont offerts autour des cages d'escaliers.

Expression

Le projet exprime une architecture domestique forte. Le bâtiment est habillé d'une façade ouverte, structurée par des montants métalliques et crépie de couleur pastel, reprenant les couleurs des villas urbaines existantes de Renens. La finesse des loggias contraste avec l'expression d'un socle en béton préfabriqué, accueillant les activités publiques.

Construire avec conscience

Le projet propose une structure en bois permettant la préfabrication, une efficacité d'exécution, ainsi qu'un très bon bilan écologique. Une simplicité structurelle est de mise avec la mise en place de portées réduites qui permet d'utiliser des planchers faits de solives de bois équarri rapprochées. La toiture est couverte de plantations pour favoriser une bonne rétention de l'eau de pluie et un rafraîchissement estival du bâtiment. Pour répondre aux normes Minergie, des panneaux solaires sont également installés sur la toiture. Finalement, un réservoir au sous-sol permet de recueillir les eaux des toitures pour l'arrosage, notamment des potagers dans la cour intérieure.



Coupe constructive 1:50

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <p>1. Toiture</p> <p>Substrat et végétation extensive 120mm
 Lés de protection drainants 35mm
 Isolation 250mm
 Pare-vapeur
 Dalle panneaux multipli 50mm
 Solive 150x200mm</p> | <p>2. Plancher logement</p> <p>Carrelage 15mm
 chape ciment 80mm
 Isolation phonique 40mm
 Dalle panneaux multipli 50mm
 Solive 150x200mm</p> | <p>3. Façade</p> <p>Panneau 3 plis 20mm
 Pare-vapeur
 Isolation fibres de bois 200mm
 Panneau 3 plis 20mm
 Crépi 10mm</p> | <p>4. Plancher sur socle</p> <p>Carrelage 15mm
 Isolation 80mm
 Isolation phonique 40mm
 Dalle béton armé 380mm</p> |
|---|---|---|---|